

WEBINAIRE : MISSION ETE + BASE DOCUMENTAIRE + SUIVI ENERGETIQUE

Vendredi 04 février 2022 de 11h30 à 12h30

PORTEURS

- MAPES Pays de la Loire - [ici](#)
- ARS Pays de la Loire - [ici](#)
- FNCCR - [ici](#)

CONTEXTE

- Convention ARS - FNCCR
- **Mission ETE de la MAPES - [ici](#)**
- Cadre réglementaire : « Décret tertiaire »
- Promouvoir les énergies renouvelables

CIBLES

- Responsables et gestionnaires de patrimoine
- Responsables et agents techniques
- Tous les établissements sanitaires (ES) et services médico-sociaux (ESMS)
- Tous statuts juridiques confondus
- Situés dans la région Pays de la Loire

INSCRIPTION

- **Inscription obligatoire : [CLIQUEZ-ICI](#)**
- Capacité maximale : Aucune
- Tarification : Gratuit
- Pré-requis : Aucun

CONTACTS

- Coordination ETE
- ete@mapes-pdl.fr
- 02 53 48 29 36 // 02 53 52 63 93

OBJECTIFS

La « [base documentaire](#) » du dispositif ETE de la MAPES a pour but de donner de l'autonomie aux établissements en centralisant des informations utiles et des outils simples liés aux domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Comment fonctionne-t-elle ? Quelles informations trouver ?

Envie de mettre en place un [suivi énergétique](#) rapide, simple et efficace ?

Ce webinaire permet de comprendre comment fonctionne (méthode de saisie) le suivi énergétique et de se mettre en ordre de marche pour le dispositif réglementaire « Eco Énergie Tertiaire » !

Cet outil très simple d'utilisation permet de cumuler via une saisie des factures :

- Suivi mensuel des consommations et des coûts énergétiques et eau
- Comparaison entre « factures » et « index compteurs »
- Création de ses indicateurs de performance (kWh/m², L/jour/lit, €/kWh, ...)
- Évolution des consommations de chauffage en fonction de la rigueur climatique (DJU).
- Propositions de scénarios liés à l'augmentation du prix des énergies.
- Aide pour le choix « Année de référence » ([Loi ELAN – Dispositif Eco Énergie Tertiaire](#))

Cet outil, réalisé par le dispositif ETE de la MAPES n'est ni officiel et ni réglementaire. Il ne remplace en aucun cas la plate-forme réglementaire OPERAT de l'ADEME !

PROGRAMME

- **Base documentaire** : Synthèse « rapide » de tous les onglets !
- **Suivi énergétique** :
 - Données d'entrées :
 - o Surface / Nombre de lits / Jours ouverts / Rigueur climatique (DJU)
 - Suivi énergétique mensuel & annuel :
 - o Energie / Compteur généraux VS Factures / Evolution prix de l'énergie
 - Indicateurs :
 - o kWh chauffage/m² - kWh électrique/m² - L eau/jour/lit
 - Scénarios d'évolution

EN SAVOIR PLUS SUR LA MISSION « ETE » DE LA MAPES !

- Dispositif « Efficacité & Transition Energétique » : [Candidature](#)
- Offre de service « Efficacité & Transition Energétique » : [Programme](#)

